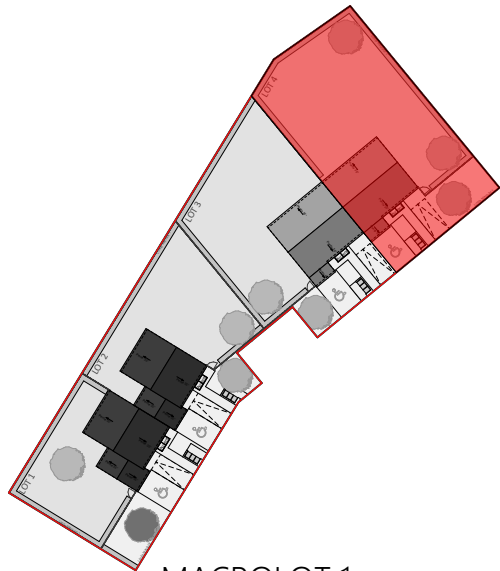




/ LE DOMAINE DE CASTILLE /

LOT 4 - ANTARES - PLAN DU RDC

PLAN DE REPERAGE



MACROLOT 1

TABLEAUX DES SURFACES

Pièces	Surface habitable	dont
Entrée	1,32 m²	
Séjour - Cuisine	33,73 m²	
Salle d'eau	5,93 m²	0,63 m² placard technique
WC	1,98 m²	
Dégagement	3,67 m²	0,87 m² placard

SURFACE HABITABLE TOTALE 101,23m²

Surfaces annexes

Garage	14,34 m²
Jardin 1	97,75 m²
Jardin 2	341,94 m²

SURFACE DU TERRAIN 517,34 m²

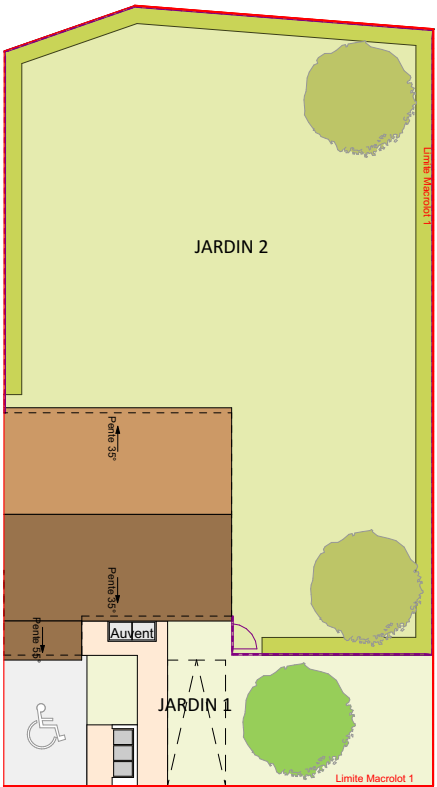
LEGENDES

Cui	Cuisson	LV	Lave-vaisselle	PL	Placard
Fri	Réfrigérateur	LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
				VRE	Electrique
	Radiateur		Pompe à chaleur		Tableau électrique
	Sèche serviette		Chaudière / Balon		Gaine technique

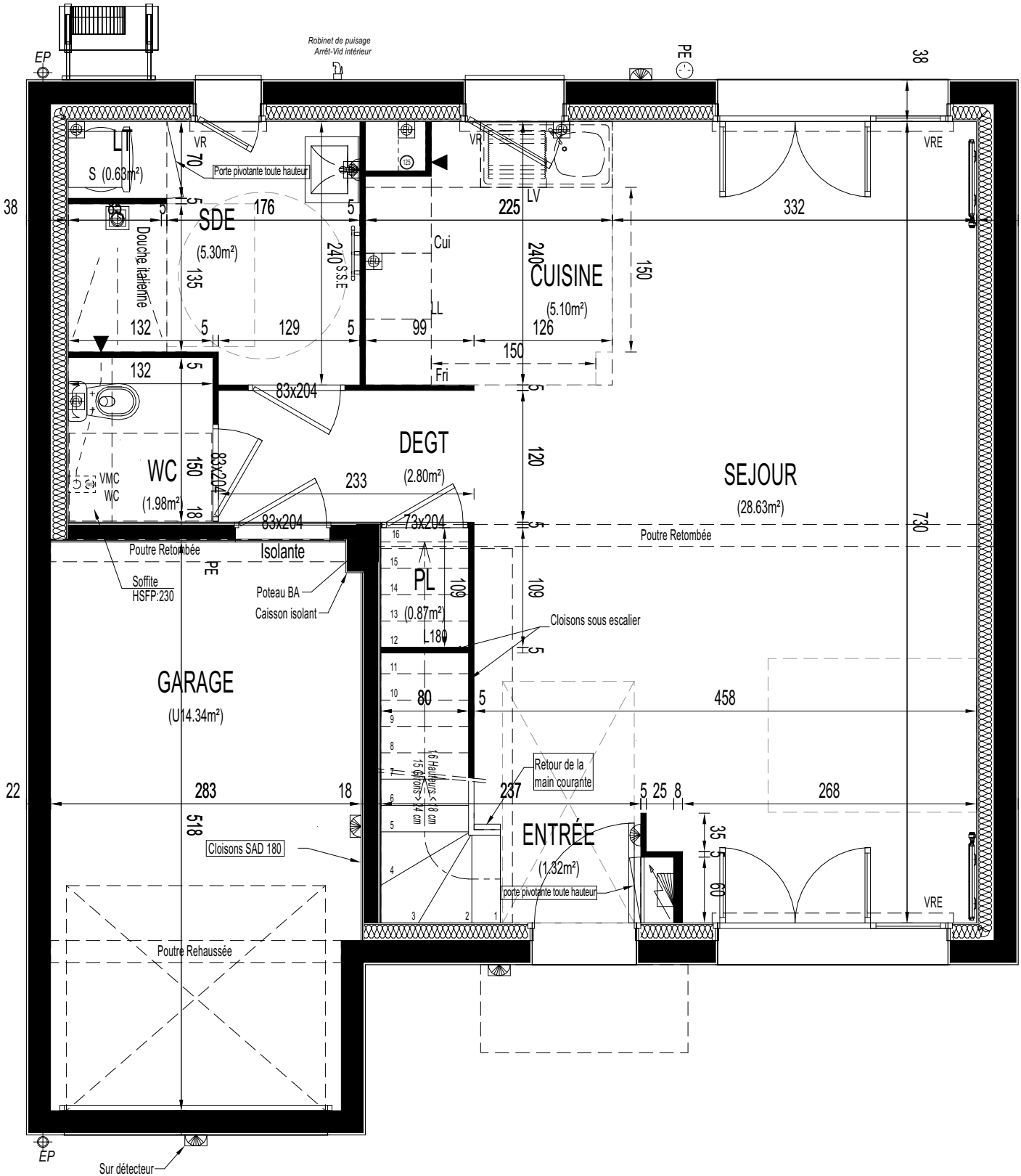
Echelle : 1:50

07/11/2025

Indice : 0



Echelle : 1:300



NOTA :
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

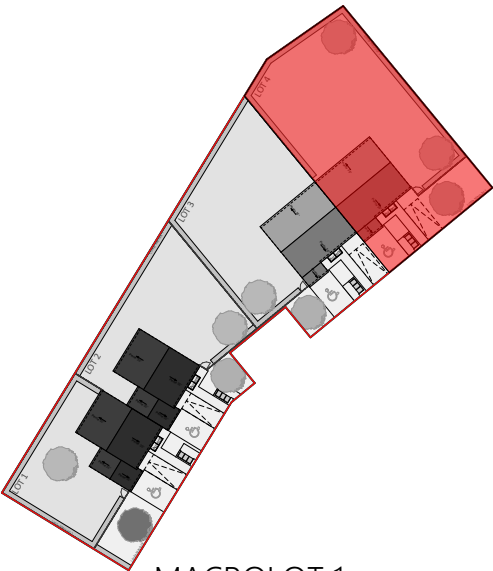
0 0.5 1 2



/ LE DOMAINE DE CASTILLE /

LOT 4 - ANTARES - PLAN D'ETAGE

PLAN DE REPERAGE



MACROLOT 1

TABLEAUX DES SURFACES

Pièces	Surface habitable
Chambre 1	14,38 m²
Chambre 2	12,02 m²
Chambre 3	9,90 m²
Chambre 4	10,36 m²
Salle de bain	4,84 m²
Palier	3,10m²

SURFACE HABITABLE TOTALE 101,23m²

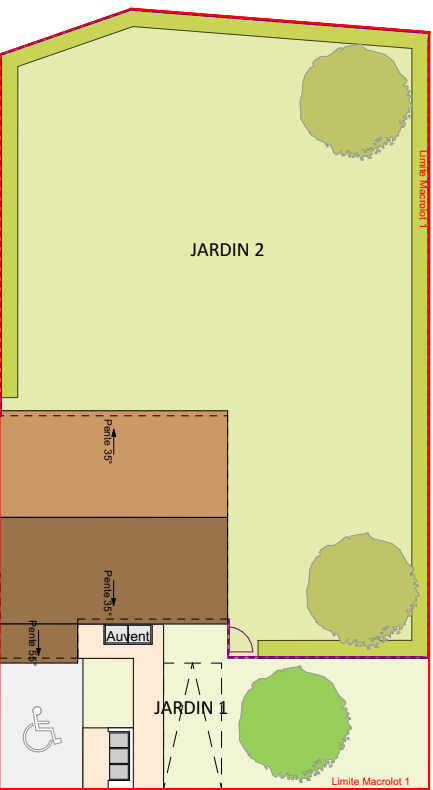
Surfaces annexes	
Garage	14,34 m²
Jardin 1	97,75 m²
Jardin 2	341,94 m²

SURFACE DU TERRAIN 517,34 m²

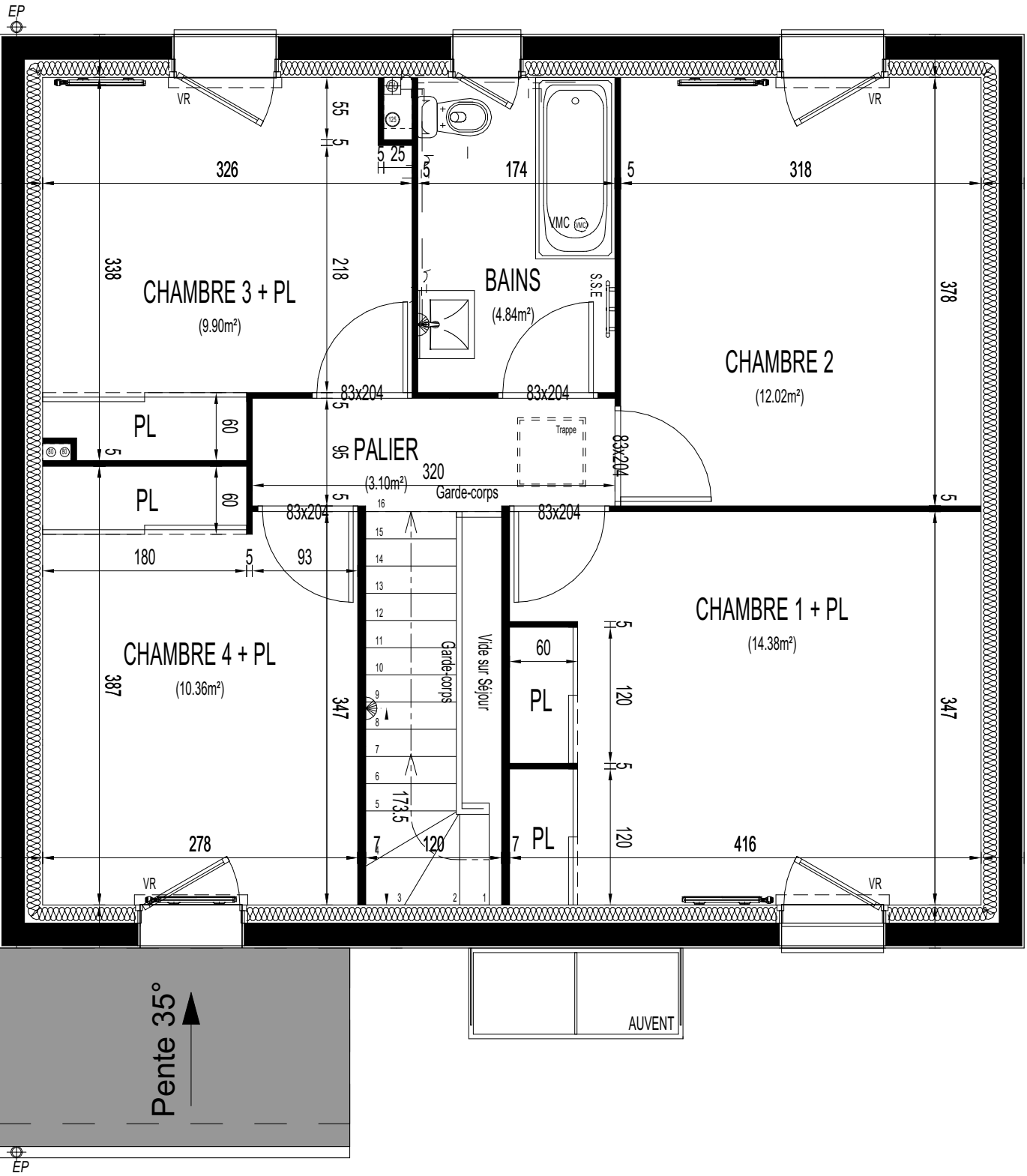
LEGENDES

Cui	Cuisson	LV	Lave-vaisselle	PL	Placard
Fri	Réfrigérateur	LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
				VRE	Electrique
	Radiateur		Pompe à chaleur		Tableau électrique
	Sèche serviette		Chaudière / Balon		Gaine technique

Echelle : 1:50 07/11/2025 Indice : 0

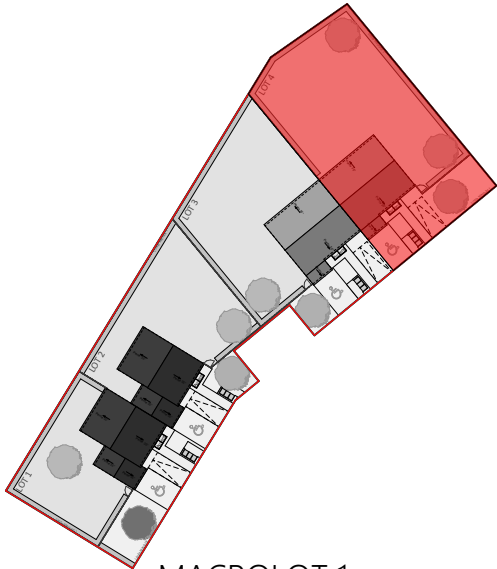


Echelle : 1:300

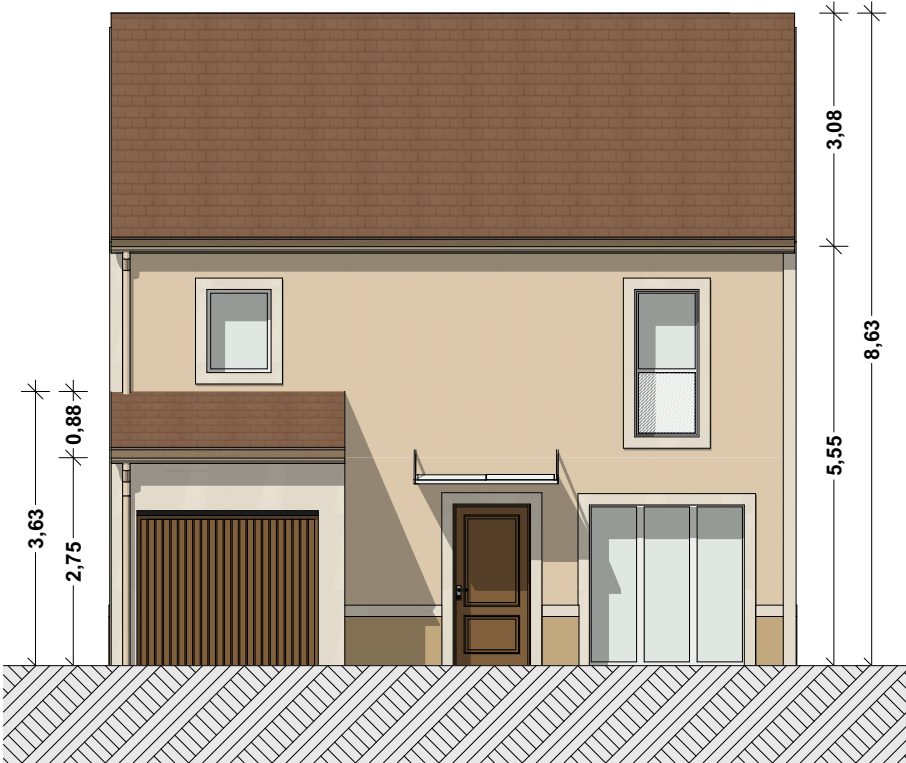


NOTA :
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

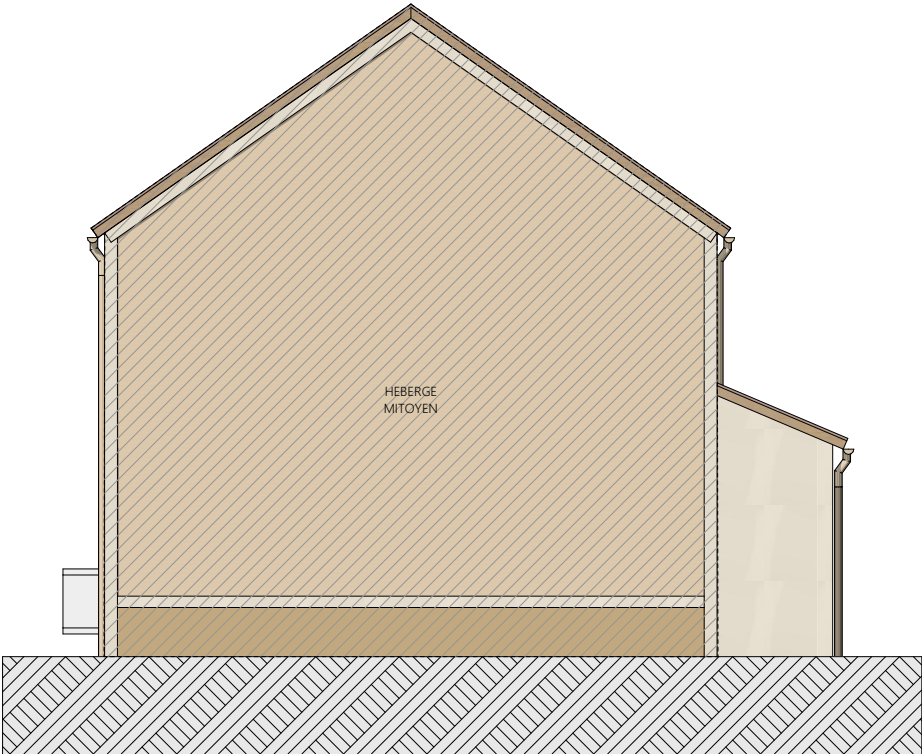
0 0.5 1 2



MACROLOT 1



FACADE AVANT

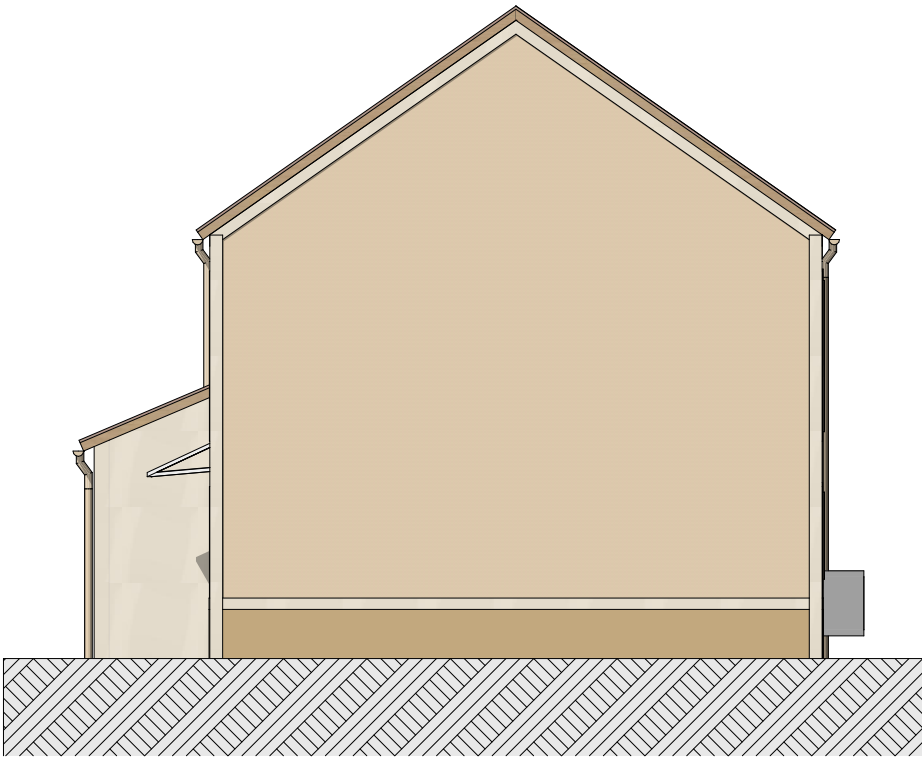


FACADE GAUCHE

Nota : Ce pignon est mitoyen avec la maison voisine et donc non enduit au droit de cette jonction.



FACADE ARRIERE



FACADE DROITE

NOTA :
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

